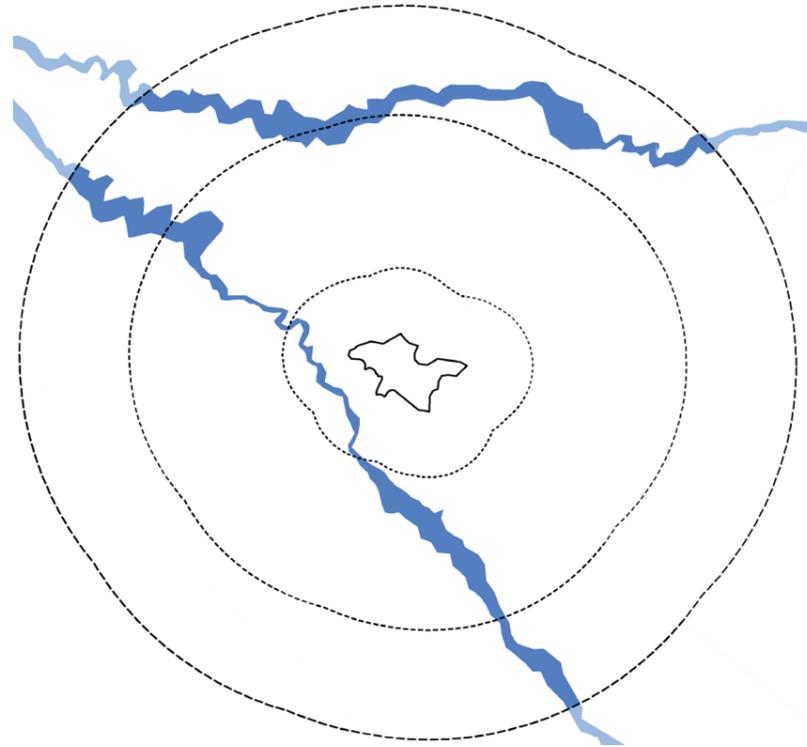


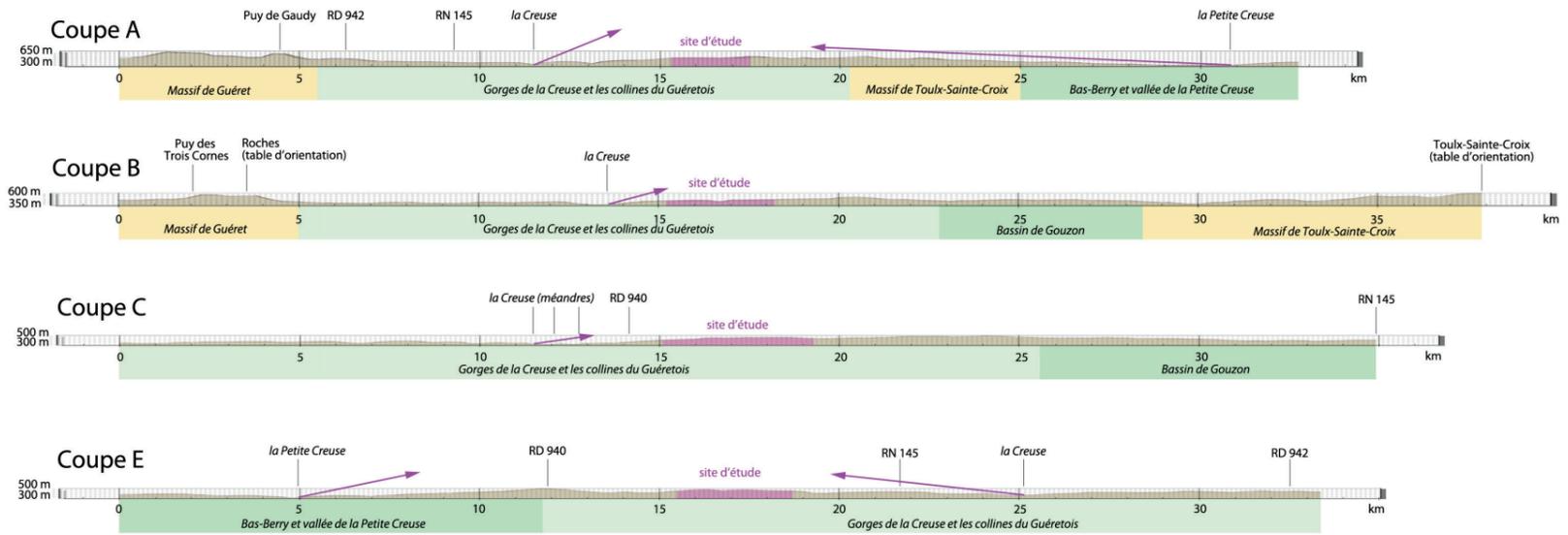
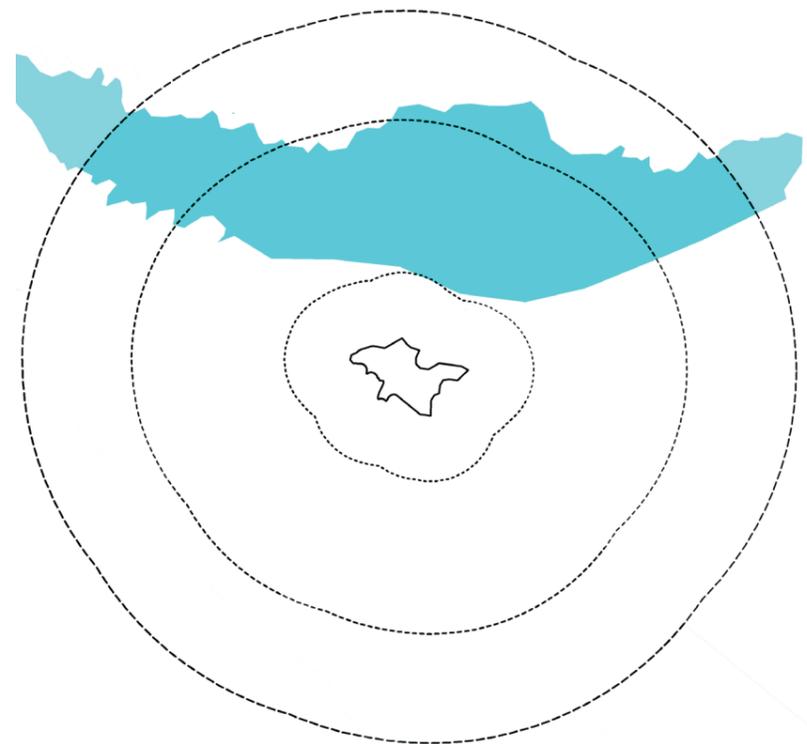
2.3.2.2.5. Depuis les fonds de vallée

L'encaissement de la Creuse et de la Petite Creuse, leur ripisylve et le contexte boisé des versants les isolent visuellement des collines voisines (Coupe 9).

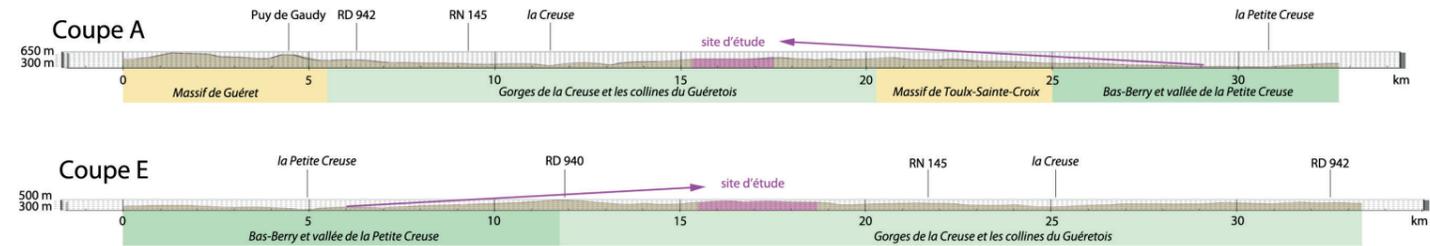


2.3.2.2.6. Depuis les collines bocagères du nord

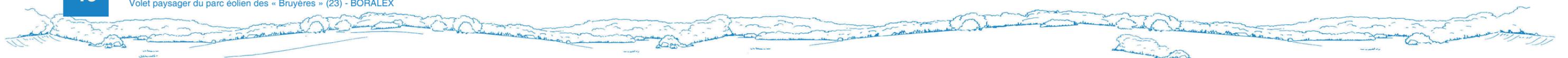
Le relief du Peume constitue un écran visuel. Cette unité de perception est globalement isolée visuellement de ce qui se passe au sud du relief du Peume (Coupe 9).



Coupe 8 : Perception depuis les fonds de vallée (coupes ne prenant pas en compte la végétation localisées sur la Carte 7)  
Source : BORALEX

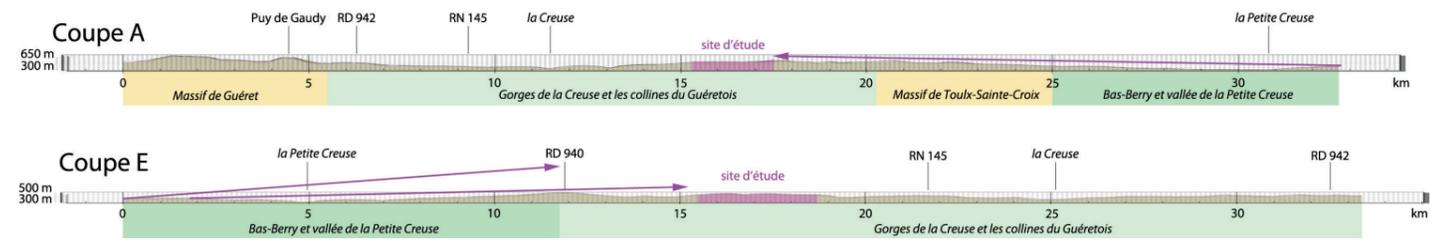
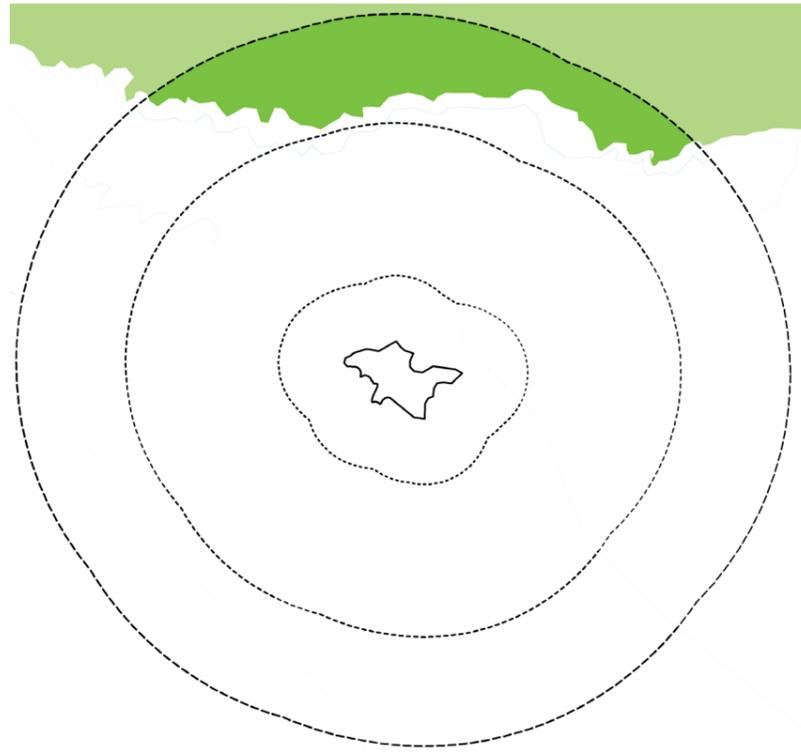


Coupe 9 : Perception depuis les collines bocagères du nord (coupes ne prenant pas en compte la végétation localisées sur la Carte 7)  
Source : BORALEX



2.3.2.2.7. Depuis les plateaux bocagers du nord

Le contexte bocager du Bas-Berry limite les vues en direction du sud. En effet, la distance et le contexte bocager associé au relief faiblement incliné contribuent à limiter les perceptions depuis ces plateaux. Ainsi, la RD940 qui chemine en direction du sud ne ménage aucune vue significative sur le Peume et son relief. Seul le rebord du plateau permet localement, au gré de la végétation, de découvrir le Peume (Figure 16, Coupe 10).



Coupe 10 : Vue depuis les plateaux bocagers du nord (coupes ne prenant pas en compte la végétation, localisation page 21)  
Source : BORALEX

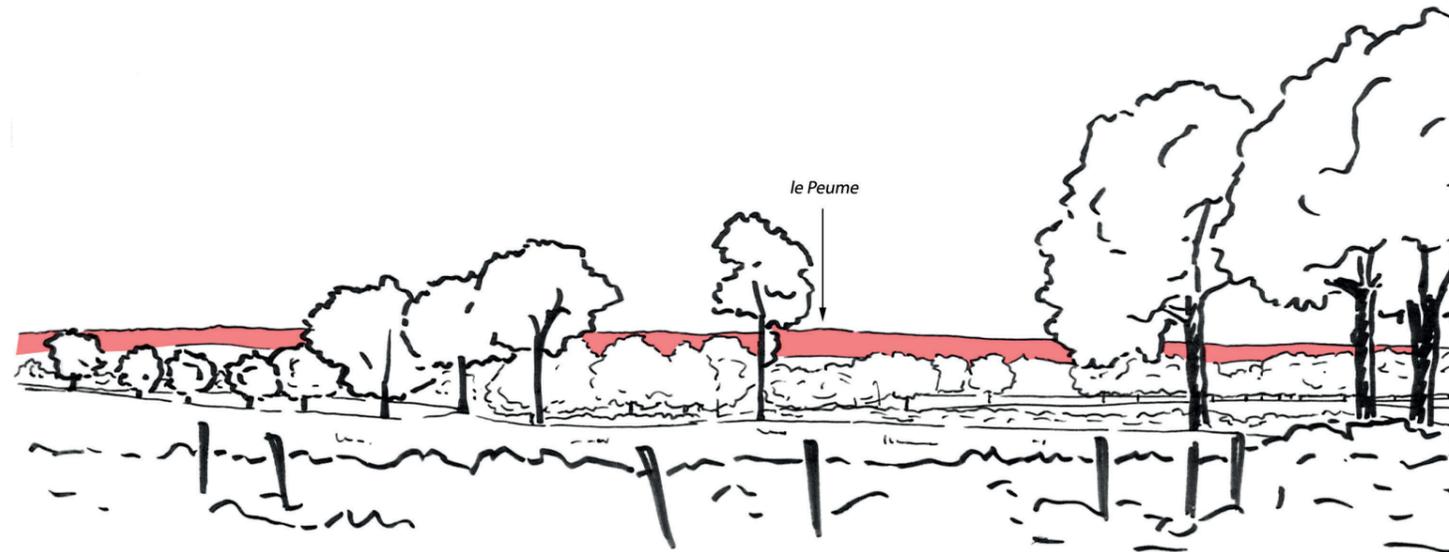


Figure 16 : Vue depuis le rebord des plateaux bocagers  
Source : BORALEX

**Diagnostic - perception et éoliennes**

- La morphologie et la présence de bois, forêts et haies bocagères limitent la portée des vues. Les vues en direction du site d'étude sont généralement partielles et ponctuelles depuis le nord et l'est, plus globales et fréquentes depuis le sud et l'ouest, notamment depuis la vallée de la Grande Creuse et la RD 940 qui chemine parfois dans l'axe du site éolien, plus rares depuis le massif de Guéret du fait de la couverture forestière.
- Certains monuments historiques, essentiellement des châteaux et des églises présents à proximité immédiate du site éolien ou dans la vallée de la Grande Creuse au paysage beaucoup plus ouvert, devront faire l'objet d'une attention particulière au vu de la potentielle covisibilité avec le site éolien (églises et châteaux de Jouillat et St-Fiel, églises de Glénic et d'Anzème, Puy de Gaudy).
- Suite à l'analyse des perceptions, les caractéristiques suivantes sont à intégrer dans la réflexion sur l'implantation du projet :
  - le site d'étude se trouve sur un relief dominant timidement les collines du guéretois,
  - le projet sera potentiellement visible dans son ensemble principalement depuis le sud-ouest du territoire, en particulier depuis la RD940, correspondant également à l'axe de Guéret et du Puy de Gaudy



### 2.3.3. PERCEPTION SOCIALE ET DYNAMIQUE PAYSAGÈRE

#### 2.3.3.1. Reconnaissance sociale à travers les textes et l'iconographie

La reconnaissance du patrimoine peut-être évaluée à travers l'image qui en est véhiculée par les acteurs et les usagers du territoire, ainsi que par les divers ouvrages et illustrations. Il s'agit d'une reconnaissance « tout public ».

Les monts de Jouillat, sur lesquels s'appuie le site d'étude, fait l'objet d'une reconnaissance plutôt locale. Ces monts se situent en revanche à l'interface de territoires de reconnaissance plus étendue (échelle départementale voire régionale) : la vallée de la Creuse, les monts de Guéret, les sites de Toulx-Sainte-Croix et des Pierres Jaumâtres. Ces derniers territoires sont reconnus pour leur nature, leurs légendes, leur histoire, leurs activités de loisirs, leurs ambiances sources d'inspiration pour les artistes.

##### 2.3.3.1.1. Les monts de Jouillat (où se trouve le site d'étude)

Un questionnaire pour mieux connaître la perception locale du paysage (Annexe) a été adressé aux habitants présents aux journées portes ouvertes de janvier 2016. Une dizaine d'entre eux ont répondu à ce questionnaire.

Il en ressort que les « paysages et lieux auxquels [ils] sont attachés sur [leur] territoire » sont principalement des éléments bâtis (château de Jouillat, église de Glénic, village, viaduc), des éléments de nature (les chemins de randonnées « permettant de profiter de la végétation, de la nature et des points de vue différents », le « paysage naturel », les ruisseaux) et des éléments d'ambiance (« calme »).

Si ces personnes devaient envoyer une carte postale, elles choisiraient soit un paysage exclusivement naturel (« affluents de la Creuse », « bois » (dont certains « en hiver »), « vallons », « un paysage sans aménagement », « vallée de la Creuse »), soit un paysage ponctuel lié à un monument (« le viaduc de Glénic », « château de Jouillat », « église de Glénic »).

Ces paysages et monuments auxquels sont attachés les habitants ont une reconnaissance plutôt locale.

L'iconographie ancienne (Photo 29) confirme ces résultats : le château de Jouillat, son église et l'écrin bocager et boisé sont largement représentés.

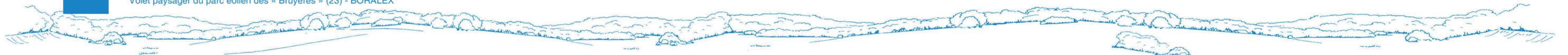
Le paysage bocager des monts de Jouillat, représenté dans les cartes postales anciennes, constitue de nos jours également un cadre de vie, un cadre de balade et un cadre de loisirs avec la plage de Lavaud.

A noter, que d'après les principaux sites internet d'hébergements touristiques, des gîtes/chambres d'hôtes en campagne se situent à moins de 1.5 km du site d'étude. Ces derniers mettent en avant le cadre calme et naturel, ainsi que la vue sur la campagne creusoise. Les avis sur ces locations nous indiquent que les usagers ont apprécié le calme et l'environnement naturel.



Photo 29 : Cartes postales anciennes illustrant les lieux identitaires des environs du site d'étude (collines bocagères des monts de Jouillat)

Source : internet



**2.3.3.1.2. La vallée de la Creuse**

Le bourg de Glénic domine la vallée de la Creuse. Les éléments identitaires locaux qui ressortent de l'iconographie ancienne (Photo 30) et qui confirment les résultats du questionnaire sont : l'église de Glénic, son viaduc et la vallée de la Creuse.

En revanche, à l'échelle départementale, dans la littérature et la peinture, c'est la vallée de la Creuse au niveau de Crozant et Fresselines (à plus de 26km au nord-ouest du site d'étude) qui inspira les auteurs (dont Georges Sand) et les peintres (dont Monnet, Figure 17), lui conférant ainsi une reconnaissance plus élevée.

*« Je sais une oasis chastement couronnée  
De silence et de paix, de parfums et de fleurs,  
Vestale au vert manteau, discrètement ornée  
D'un voile de forêts aux sombres profondeurs.  
Des rochers de granit lui font une ceinture,  
Et la Creuse, y traçant un liquide sillon,  
Bouillonne frémissante, ou mugit, ou murmure,  
Et lui lègue, en fuyant, son nom [...] »*

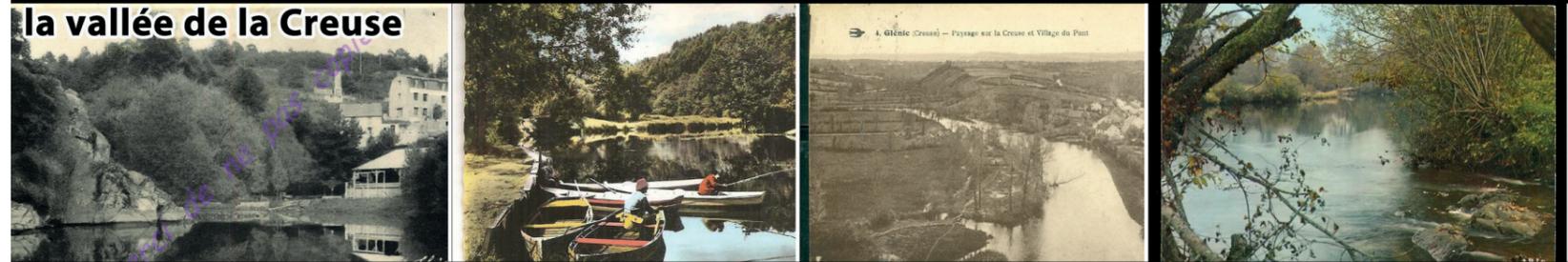
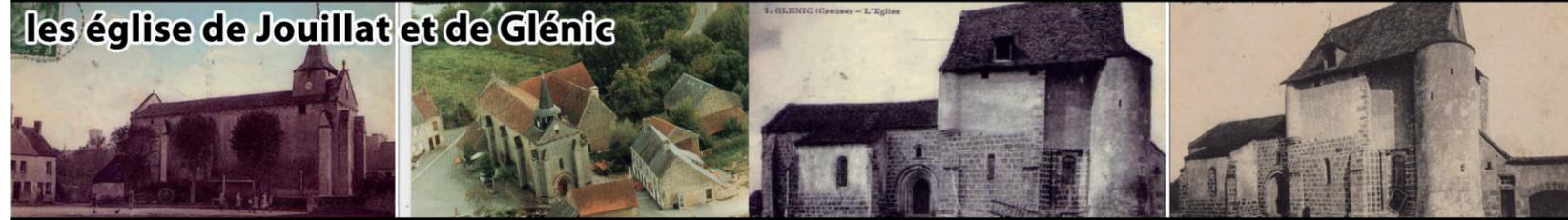
Mélanie Bourotte (1834-1890)

**2.3.3.1.3. Les Pierres Jaumâtres et Toulx-Sainte-Croix**

Dans la littérature, les Pierres Jaumâtres, ce « lieu mythique de la Creuse » (source : Creuse, Christine Bonneton, 2009) (Figure 18) situé à une vingtaine de kilomètres du site d'étude, a depuis longtemps attiré l'attention d'écrivains. Ainsi, Georges Sand écrit :

*« (...) vous examinerez ces roches disposées dans un certain ordre mystérieux, et assises, par masses énormes, sur de moindres pierres où elles se tiennent depuis une trentaine de siècles dans un équilibre inaltérable (...) »*

Toulx-Sainte-Croix, à proximité des Pierres Jaumâtres, depuis sa tour, permet de plus d'observer un panorama de 360°.



**Photo 30 : Cartes postales anciennes illustrant les lieux identitaires des environs du site d'étude (vallée de la Creuse au niveau de Glénic)**  
Source : internet



**Figure 17 : Soleil levant sur la petite Creuse de Claude Monet**  
Source : internet



**Figure 18 : Les Pierres Jaumâtres**  
Source : internet



2.3.3.1.4. Les Monts de Guéret

La **nature** est une composante essentielle des Monts de Guéret qui constitue la toile de fond de nombreuses vues depuis les collines du guéretois. Elle a alimenté depuis fort longtemps l'imaginaire collectif, et sert de nos jours principalement de support aux activités de loisirs. Cette ambiance de nature est principalement véhiculée par (Photo 31) :

- la pierre : de nombreux chaos rocheux s'égrènent sur les Monts de Guéret et ont alimenté de nombreuses légendes. Cinq de ces ensembles rocheux ont été classés au titre des sites pour leur aspect particulièrement pittoresque et leur valeur légendaire. Des carrières de granite ont également été actives du XIXe siècle jusqu'en 1992 (maçon creusois, tailleurs de pierres)

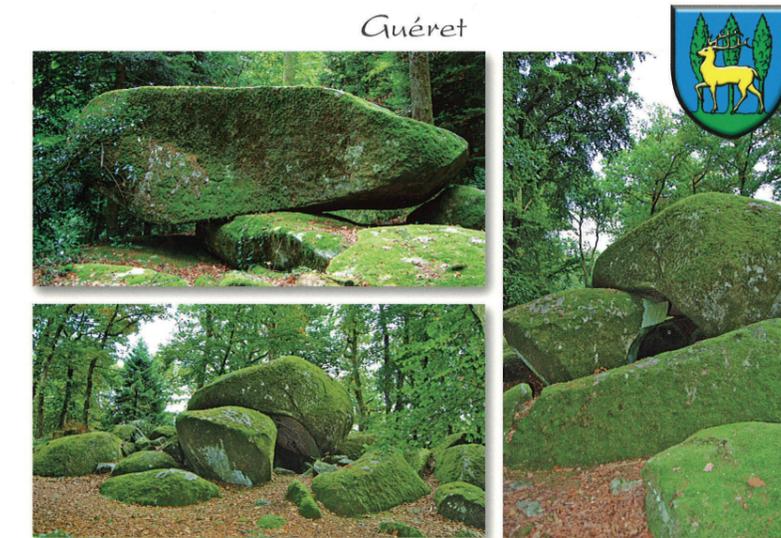
- la forêt : la forêt de Chabrières, aux portes de Guéret, concentre de nombreux points d'intérêt (labyrinthe, arboretum, rochers classés, parcours, forêt de feuillus ...). Elle est de ce fait relativement fréquentée. Depuis longtemps, la forêt inspira de nombreuses légendes et servi de cachette au fil de l'Histoire (en particulier lors de la résistance comme en témoigne le monument du Thouraud). Plus récemment, la forêt est devenue récréative, en abritant de nombreuses activités de loisirs.

- les loups : en lien avec la forêt et les nombreuses légendes, un parc animalier «Les loups de Chabrières» permet de découvrir les loups.

- les échappées visuelles sur le paysage : plusieurs points de vue dont certains avec table d'orientation permettent de découvrir le territoire élargi à l'occasion d'ouvertures au sein de la forêt (puy de Gaudy, Pierres Civières, parc animalier)

- l'étang de Courtille situé au pied des monts.

L'**Histoire** a également fortement marqué la mémoire collective liée au paysage des Monts de Guéret.

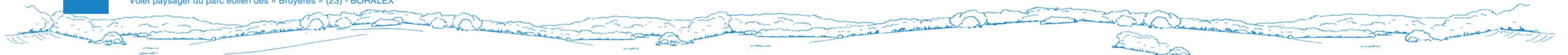


LA CREUSE

Photo 31 : Image actuelle de Guéret véhiculée par les cartes postales  
Source : cartes postales achetées en 2014

Diagnostic - reconnaissance sociale

Le site d'étude se trouve sur un relief de reconnaissance plutôt locale. Des sites de reconnaissance plus forte (échelle départementale) sont néanmoins présents sur le territoire d'étude : vallée de la Creuse, Monts de Guéret, Toulx-Sainte-Croix et Pierres Jaumâtres.



**2.3.3.2. Reconnaissance sociale à travers les sites patrimoniaux, touristiques et de loisirs**

La reconnaissance du patrimoine peut également être appréciée à travers les diverses protections réglementaires. Il s'agit d'une reconnaissance plus érudite.

Le patrimoine reconnu, qu'il soit culturel ou naturel, est susceptible d'attirer des visiteurs venant le « voir » dans son contexte paysager. C'est pourquoi les vues vers/depuis certains éléments de patrimoine sont importantes à évaluer vis-à-vis de l'éolien, car la découverte du patrimoine peut s'en trouver modifiée (qualitatif). La notion de fréquentation du territoire par les visiteurs potentiels (quantitatif) est également importante : un territoire riche en éléments de patrimoine, touristiques et de loisirs reconnus sera d'autant plus fréquenté et de ce fait d'autant plus sensible vis-à-vis de la perception d'un parc éolien.

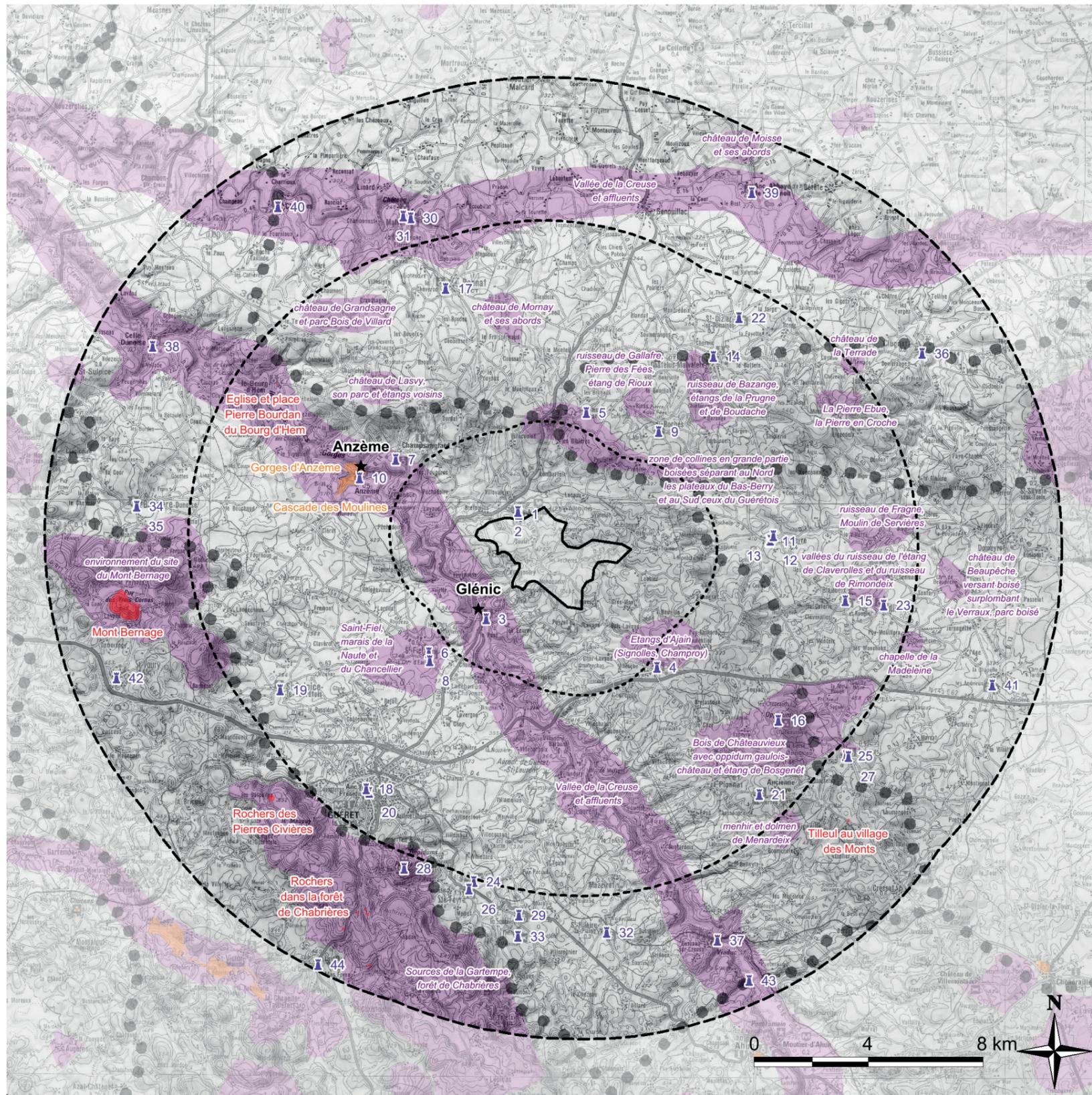
**2.3.3.2.1. Monuments historiques\***

Le territoire du projet est ponctué de façon homogène de 45 Monuments historiques (situés à moins de 15 km du site éolien restreint) (Carte 14). Discrets ou imposants, ces édifices patrimoniaux reflètent le savoir-faire des artisans de la région, passés maîtres dans l'art de tailler le granit creusois.

\*Monument historique inscrit ou classé : suite à la loi du 31 décembre 1913, « les immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art un intérêt public » peuvent être classés Monuments historiques (en totalité ou en partie), « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation » peuvent quant à eux être inscrits sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Un Monument historique, qu'il soit inscrit ou classé, bénéficie d'un périmètre de protection de 500 m au sein duquel tout projet nécessite l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.



Photo 32 : Échantillon de patrimoine  
Source : BORALEX ; Internet



-  site éolien
-  périmètre 3km
-  périmètre 10km
-  périmètre 15km
-  unité paysagère

**patrimoine**

-  monument historique
-  site inscrit
-  site classé
-  site emblématique
-  village de caractère

Carte 14 : Sites patrimoniaux

Source : ©IGN Scan 100©/BD Alti® ; Base Mérimée, DREAL Limousin ; BORALEX

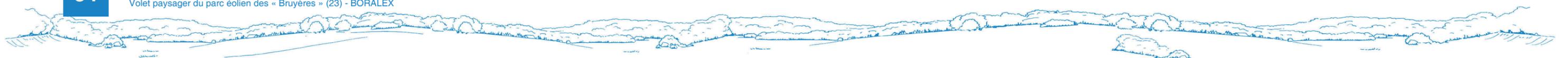
Dans l'aire d'étude rapprochée, tous les monuments historiques sont illustrés.

N°	Distance au site d'étude (km)	Commune	Monument	Type	Aire d'étude	Contexte	Photographie
1	0,2	JOUILLAT	église 12e s.	inscrit	rapprochée	L'église se trouve au sein du village. La silhouette de l'église se découvre discrètement depuis l'intérieur du village. Elle est peu visible de l'extérieur (clocher bas).	
2	0,3	JOUILLAT	château	inscrit		La silhouette du château est visible depuis l'extérieur (château plus haut que l'église et les bâtiments autour), en particulier depuis l'ouest (desserte locale, RD 940). Ces échappées visuelles sont en revanche limitées.	 
3	1,4	GLENIC	église de la nativité de la vierge	classé		L'église se découvre préférentiellement depuis l'intérieur du village. Depuis la RD 940, c'est l'ensemble de la silhouette du village (église bâtie) adossée au versant qui se découvre. La silhouette de l'église se détache peu du noyau bâti (pas de clocher).	 



Dans l'aire d'étude intermédiaire, tous les monuments historiques sont illustrés.

4	3,3	AJAIN	église de l'assomption de la vierge	classé	intermédiaire	L'église se découvre préférentiellement depuis l'intérieur du village. En prenant du recul, le clocher émerge peu de la végétation bocagère.	
5	3,6	ROCHES	cippe gallo-romain	classé		Le cippe est un élément de faible dimension installé au pied d'un arbre dans un milieu fermé.	
6	3,7	SAINT-FIEL	église	inscrit		L'église est située à la périphérie du village, dans un contexte relativement ouvert. Sa silhouette est peu prégnante dans le paysage. En revanche, depuis son parking, l'église et le massif à l'arrière-plan sont visibles dans le même champ de vision.	
7	3,8	CHAMPSAN-GLARD	église	inscrit		L'église se découvre préférentiellement depuis l'intérieur du village. En prenant du recul, le clocher de petite taille émerge peu de la végétation bocagère.	
8	3,8	SAINT-FIEL	château	inscrit		Le château se trouve sur le même relief que l'église de Saint-Fiel, face au massif dans un environnement végétalisé.	
9	4,2	ROCHES	église saint-pierre	inscrit		L'église se découvre préférentiellement depuis l'intérieur du village. Sa silhouette émerge modestement du village.	
10	4,5	ANZEME	église saint-pierre et saint-paul	classé		L'église se trouve au sein du centre du village. La place voisine s'ouvre en direction des gorges de la Creuse.	



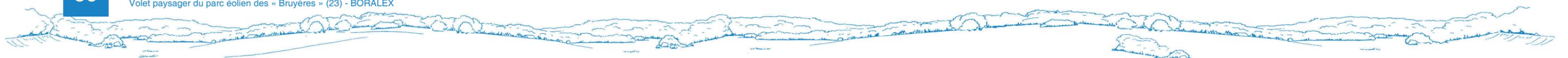
Dans l'aire d'étude intermédiaire, tous les monuments historiques sont illustrés.

11	4,8	LADAPEYRE	croix de chemin	classé	intermédiaire	Elément ponctuel au sein du village	
12	4,9	LADAPEYRE	église saint-sulpice	inscrit		L'église se découvre préférentiellement depuis sa place, dans un contexte fermé.	
13	5	LADAPEYRE	château de la dauge	inscrit		Le château se découvre préférentiellement depuis ses grilles, dans un contexte fermé. Sa silhouette n'émerge pas du paysage.	
14	7,3	CHA-TELUS-MAL-VALEIX	église de l'assomption de la vierge	inscrit		Le clocher de faible hauteur dépasse peu de la silhouette du village. L'église se trouve à la périphérie du village. Elle est tournée face au Berry et à la vallée de la Petite Creuse.	
15	7,7	BLAUDEIX	église saint-jean-baptiste	inscrit		L'église se trouve au sein du village.	
16	7,8	PIONNAT	oppidum de chateauxvieux	classé		La colline de l'oppidum est boisée.	
17	8,3	BONNAT	église saint-sylvain	classé		L'église se découvre depuis sa place, dans un contexte fermé. Le clocher émerge modestement de la silhouette du village pour les vues depuis le nord.	

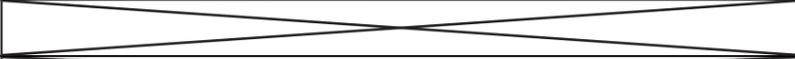


Dans l'aire d'étude intermédiaire, tous les monuments historiques sont illustrés.

18	8,6	GUERET	ancien presidial	inscrit	intermédiaire	Le monument se trouve au cœur de la ville et sa silhouette ne se détache pas de la silhouette de Guéret.	
19	8,7	SAINT-SUL-PICE-LE-GUE-RETOIS	église 12e s.	inscrit		L'église se découvre depuis sa place, dans un contexte fermé. Le clocher émerge modestement de la silhouette du village depuis le sud.	
20	8,7	GUERET	ancien hôtel des moneyroux (conseil général)	classé		Le monument se trouve au cœur de la ville et sa silhouette ne se détache pas de la silhouette de Guéret.	
21	8,9	PIONNAT	ancienne abbaye des ternes	inscrit		L'ancienne abbaye se trouve au sein d'un hameau dans un contexte bocager. Elle ne se visite pas et sa silhouette n'est pas prégnante dans le paysage.	
22	8,9	SAINT-DI-ZIER-LES-DO-MAINES	église	inscrit		L'église est séparée des monts de Jouillat par le massif de Toulx-Sainte-Croix.	pas d'illustration car monument non compris dans le bassin visuel
23	9	RIMONDEIX	église saint-jean-baptiste	inscrit		L'église se trouve au sein du village dans un contexte relativement fermé. Sa silhouette n'est pas prégnante dans le paysage.	



Dans l'aire d'étude éloignée, seuls les monuments historiques présentant un risque de covisibilité sont illustrés.

24	10,1	SAINTE-FEYRE	château	inscrit	éloignée	Le château est sur une butte aux versants boisés. Sa silhouette est perceptible dans le paysage pour l'œil averti.	
25	10,4	JARNAGES	puits 16e s.	classé		Elément ponctuel.	
26	10,4	SAINTE-FEYRE	église du 13e s.	inscrit		L'église se trouve au sein du bâti et sa silhouette n'est pas prégnante dans le paysage.	
27	10,4	JARNAGES	église 12e s. 15e s.	classé		La flèche du clocher dépasse du village et participe à la silhouette du village.	
28	10,5	SAINTE-FEYRE	oppidum du puy de gaudy	classé		Le site boisé présente deux ouvertures sur le paysage dont l'une, avec une table d'orientation, est orientée en direction du site d'étude.	
29	10,8	LA SAUNIERE	église du 12e s.	inscrit		L'église se trouve au sein du village et sa silhouette est peu prégnante dans le paysage bocager.	
30	11	MALVAL	église sainte-valérie	classé		L'église trapue se trouve au sein du bâti.	
31	11,1	MALVAL	Vestiges du château	inscrit		Les vestiges se trouvent au sein de la forêt.	
32	11,3	SAINT-HILAIRE-LA-PLAINE	église 13e s.	classé		L'église est trapue, peu prégnante dans le paysage bocager, au sein d'un contexte bâti.	
33	11,6	LA SAUNIERE	château du théret	inscrit		Le château situé au pied du massif de Guéret dans une légère cuvette, est dans un contexte fermé par la végétation en direction du site d'étude.	
34	11,8	BUSSIÈRE-DU-NOISE	croix 13e s.	inscrit		Elément ponctuel accolé à l'église.	
35	11,9	BUSSIÈRE-DU-NOISE	église	inscrit		L'église s'inscrit au sein du paysage bocager, légèrement en hauteur et en bordure du noyau bâti. Une haie bloque les vues en direction du massif d'AJain.	
36	12,2	CLUGNAT	église	inscrit		L'église est séparée des monts de Jouillat par le massif de Toulx-Sainte-Croix.	
37	12,4	PIONNAT	viaduc de busseau-sur-creuse	inscrit		Le viaduc est situé dans les gorges de la Creuse.	
38	13	LA CELLE-DU-NOISE	église saint-pierre-ès-liens	classé		L'église se trouve dans le village en bordure de la Creuse.	
39	13,1	BETETE	abbaye de prébenoît	inscrit		L'abbaye se trouve dans un écrin arboré, sans vue sur l'extérieur.	
40	13,3	CHENIERS	église de l'assomption de la très sainte-vierge	classé		L'église se trouve au sein d'un contexte bâti et bocager.	
41	13,4	PARSAC	église saint-martin	inscrit		L'église émerge timidement de la silhouette du village.	
42	13,4	SAINT-VAURY	église saint-julien-de-brioude et saint-vaury	inscrit		L'église se trouve au sein du bâti, séparé de la vallée de la Creuse et du massif d'AJain par le relief.	
43	14,2	AHUN	château de Chantemille	inscrit		Le château se trouve dans la vallée de la Creuse.	
44	14,7	LA CHAPPELLE-TAILLE-FERT	croix de lardillier	inscrit		La croix est située sur les monts boisés de Guéret sans échappée visuelle en direction du massif d'AJain.	